



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 11 mars 2021

### SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE À SURVEILLER

#### Vigilance Avalanches

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est placé par Météo-France en vigilance jaune pour un risque d'avalanches depuis 16 h 00 ce jeudi 11 mars.

Compte tenu des chutes de neige annoncées dans la nuit de jeudi à vendredi à partir de 2000 m, le département est placé à compter de ce soir jusqu'au vendredi 12 mars 2021 au soir en vigilance jaune avalanche de niveau 3 sur une échelle de 5 sur les massifs de l'Ubaye et du Haut-Var/Haut-Verdon.

Un fort risque d'avalanche avec des départs spontanés sera présent vendredi 12 mars, au-dessus de 2200 m avec un risque maximum de déclenchement par le passage d'un skieur, compte tenu de nombreuses plaques fragiles.

Il est donc fortement recommandé d'observer la plus grande prudence lors des randonnées en montagne et de ne pratiquer sous aucun prétexte le ski hors-piste.

**La préfète des Alpes-de-Haute-Provence recommande la plus grande vigilance :**

- informez-vous sur l'ouverture et l'état des secteurs routiers d'altitude ;
- préparez votre déplacement et votre itinéraire en vérifiant l'état des routes ;
- ne vous engagez pas sur une route enneigée sans équipements spéciaux adaptés à votre véhicule ;
- respectez les restrictions de circulation et de déviation qui pourraient être mises en place ainsi que les panneaux imposant le port des équipements spéciaux ;
- facilitez le passage des engins de déneigement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.

Pour plus d'informations veuillez consulter le site de Météo-France :

<http://france.meteofrance.com> ou appeler le 32 50, et renseignez-vous sur l'état des routes sur le site <http://www.inforoute04.fr>

Service de la communication  
et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10  
04 92 36 73 16

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)